RCS : CLERMONT FERRAND
Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00352
Numéro SIREN : 378 724 629
Nom ou dénomination : CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS

Ce dépôt a été enregistré le 09/02/2021 sous le numéro de dépôt 1149

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP **N° 2050 2020**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 30 RUE GEORGES BESSE 63000 CLERMONT FERRAND — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 3 7 8 7 2 4 6 2 9 0 0 0 4 3 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2019

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	3 437	
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		433 333
		Constructions	AP	AQ	224 523	1 508 809
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 240	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	127 456	105 877
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	49 500	7 192 639
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		28 278
		TOTAL (II)	BJ	BK	406 158	9 268 938
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		55 040
		Autres créances (3)	BZ	CA	46 848	207 829
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	7 678	1 402 984
		Disponibilités	CF	CG		2 442 980
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		25 087
		TOTAL (III)	CJ	CK	54 526	4 133 921
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	460 684	13 402 860

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 660 400)	DA	660 400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	292 000
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	66 040
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	6 915 397
	Report à nouveau	DH	(129 373)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 346
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	7 807 810
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 378 944
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	67 408
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	10 300
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	49 207
	Dettes fiscales et sociales	DY	83 231
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	480
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	5 478
	TOTAL (IV)	EC	5 595 049
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	13 402 860

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	644 443
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	853 713	FH		FI	853 713	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	853 713	FK		FL	853 713	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	11 032	
	Autres produits (1) (11)					FQ	4	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	864 750	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	7 070	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	180 274	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	27 048	
	Salaires et traitements*					FY	266 495	
	Charges sociales (10)					FZ	113 833	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	176 465	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	9	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	771 198	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	93 552	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	19 554	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	17 985	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	37 539	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	47 391	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	90 087	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	137 478	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(99 939)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(6 387)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise SAS CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 895 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 895 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 200
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 821 758
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	488
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 823 446
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	71 553
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	61 820
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 797 290
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 793 943
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	3 346

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	14 005
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	939
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	1 271
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	1 000
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	11 032
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales	200	
Dons, libéralités	1 000	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 821 758	
Amortissements des immobilisations	488	
Produits des cessions d'éléments d'actif		1 895 000

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

COMPTES ANNUELS 2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

SAS CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 13 402 860 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 346 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le dirigeant de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
* Constructions : 10 à 50 ans
* Matériel et outillage industriels : 8 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 ans
* Matériel de transport : 4 ans
* Matériel de bureau : 3 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Titres de participation :

La société n'a fait aucune acquisition ou cession sur l'exercice

Variation du périmètre du groupe d'intégration fiscale :

La société Ecurie Treize Heureux, créé en 2018, a rejoint au 1er janvier 2019 le groupe d'intégration fiscale formé par la société CELEBRITY Hôtels et Restaurant.

Immobilisations :

La société a cédé sur l'exercice les immeubles qu'elle détenait à Deauville et à Besse. Elle a ainsi remboursé par anticipation l'emprunt qui était attaché à l'immobilier de Deauville, qui présentait un solde à date de 912K€.

Effectif :

Effectif moyen du personnel : 4 personnes.

Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.
L'activité de la société CHR consistant en la gestion et l'animation de filiales ayant des activités dans le secteur de l'Hôtellerie, de la Restauration et de l'Evènementiel, les activités du Groupe sont fortement impactées sur 2020 par les mesures prises au niveau gouvernemental pour lutter contre le virus, les différents établissements ayant été contraints de fermer. En regard du caractère extrêmement évolutif de la situation et de l'absence de date permettant d'apprécier un retour à la normale, il est difficile d'en apprécier les impacts financiers à l'échelle du Groupe.
Toutefois, et afin de faire face à cette conjoncture, la société a mis en place un plan d'actions à l'échelle du Groupe en utilisant les mesures suivantes :

- Recours à l'activité partielle pour la quasi intégralité de ses personnels, y compris le personnel CHR attaché aux travaux d'animation et d'administration du Groupe,
- Obtention de prêts garantis par l'Etat au niveau des filiales d'exploitation,
- Rééchelonnement des emprunts existants,
- Mise en place d'un programme de réduction des coûts.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 438			3 438
Immobilisations incorporelles	**3 438**			**3 438**
- Terrains	685 333		252 000	433 333
- Constructions sur sol propre	3 258 562		1 525 229	1 733 333
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 241			1 241
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 000			4 000
- Matériel de transport	117 080			117 080
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	228 859	2 935	119 540	112 254
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		83 691	83 691	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**4 295 075**	**86 626**	**1 980 459**	**2 401 241**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 242 139			7 242 139
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	28 278			28 278
Immobilisations financières	**7 270 417**			**7 270 417**
ACTIF IMMOBILISE	**11 568 930**	**86 626**	**1 980 459**	**9 675 097**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		86 626		86 626
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**86 626**		**86 626**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1 980 459		1 980 459
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**1 980 459**		**1 980 459**

Les cessions correspondent à la vente des deux ensembles immobiliers mentionnés dans les autres éléments significatifs.
Les acquisitions sont constituées essentiellement de travaux réalisés dans l'ensemble immobilier de Deauville, et qui sont par conséquence compris dans le montant des cessions.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros
(1) Capital - **(2)** Capitaux propres autres que le capital - **(3)** Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
(4) Valeur comptable brute des titres détenus - **(5)** Valeur comptable nette des titres détenus
(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - **(7)** Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise
(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - **(9)** Résultat du dernier exercice clos
(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS ABORD	40	2 333	99,64	8	8			5 943	137	
SAS HOTEL RÉPUBLIQUE	138	992	100,00	3 941	3 941			1 855	23	
SC ECURIE TREIZE HEUREUX	50	-97	99,00	50		101		26	-48	
SAS LETO	1 420	5 501	100,00	1 700	1 700			47	-41	
SAS AT2	600	699	100,00	1 543	1 543			550	185	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

SC ECURIE TREIZE HEUREUX :
Au 31/12/2019, les comptes de la société présentent une situation nette négative de -47K€. Le caractère aléatoire attaché à l'activité de la société a conduit à poursuivre, dans les comptes de la société CELIBRITY Hôtels et Restaurants, la politique de provision pour dépréciation afin couvrir les pertes réalisées par cette filiale, rendant très incertaine le recouvrement des avances financières octroyées. La société CELIBRITY a par conséquence constaté une dépréciation complémentaire des titres de 419€, portant la dépréciation à 100%, et une dépréciation du compte-courant à hauteur de 47K€.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 438			3 438
Immobilisations incorporelles	**3 438**			**3 438**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	232 159	120 549	128 185	224 524
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 241			1 241
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 000			4 000
- Matériel de transport	34 555	29 270		63 825
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	62 666	27 134	30 169	59 631
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**334 620**	**176 953**	**158 354**	**353 220**
ACTIF IMMOBILISE	**338 058**	**176 953**	**158 354**	**356 658**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 363 083 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	28 278		28 278
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	55 040	55 040	
Autres	254 678	254 678	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	25 087	25 087	
Total	**363 083**	**334 805**	**28 278**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
C/C INTERETS COURUS A REC	939
INTERETS COURUS S/ VMP	2 750
BANQUES - INTERETS A RECEVOIR	1 452
Total	**5 141**

Valeurs mobilières de placement

Note sur les placements significatifs pouvant présenter une perte de valeur :

- Contrat de capitalisation de 1 000 K€. : au 31/12/2019 la valeur de rachat s'élevant à 1 032K€ aucune perte de valeur n'est à constater.

- Titres de créance de 400K€. Ce placement présente une garantie en capital à l'échéance des 10 ans. L'incertitude sur la détention du placement au terme conduit cependant la société à tenir compte de la valeur liquidative du placement à la date de clôture. Une dépréciation avait ainsi été constatée à la clôture de l'exercice précédent pour 18K€. Au 31/12/2019, le placement présentant une valorisation de 409K€, la provision pour dépréciation a été reprise en intégralité.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 660 400,00 euros décomposé en 5 200 titres d'une valeur nominale de 127,00 euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 584 749 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	5 378 944	438 639	1 809 735	3 130 571
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 208	49 208		
Dettes fiscales et sociales	82 847	82 847		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	480	480		
Autres dettes (**)	67 792	67 792		
Produits constatés d'avance	5 478	5 478		
Total	**5 584 749**	**644 444**	**1 809 735**	**3 130 571**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 363 851			
(**) Dont envers les associés	2 969			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	13 969
INT.COURUS S/EMPRUNT	2 987
C/C INTERETS COURUS A PAYER	1 271
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	10 567
PERSONNEL-CHARGES A PAYER	10 300
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	4 549
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	4 700
FORMATION CONTINUE	1 465
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	9 637
Total	**59 445**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	25 087		
Total	**25 087**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	5 478		
Total	**5 478**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2019
Prestation de mandat social	706 000
Location	120 838
Refacturation de frais	26 875
TOTAL	**853 713**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 4 820 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

Depuis l'exercice ouvert au 01/01/2003, la société SAS CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS est la société tête d'un groupe fiscalement intégré incluant également les sociétés ABORD, AT2, LETO, LMH, HOTEL REPUBLIQUE. A compter du 1er janvier 2019, la société ECURIE TREIZE HEUREUX intègre ce groupe.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Les conventions fiscales rédigées au sein du groupe se caractérisent par la comptabilisation de la charge d'impôt dans les sociétés filiales comme en l'absence d'intégration. Il est prévu une réallocation immédiate des économies d'impôts aux filiales déficitaires. Il est également prévu une réallocation aux sociétés intégrées des crédits d'impôts générés par ces dernières. Seules les économies d'impôts ayant une origine autre que le déficit des sociétés intégrées sont conservées dans la société tête de groupe.

Sur l'exercice 2019, la société mère a constaté une charge d'intégration fiscale de 23K€. Cette charge est liée en partie à la neutralisation, dans le calcul du résultat fiscal du groupe, de la provision faite par la société CELEBRITY sur la créance qu'elle détient sur la société ECURIE TREIZE HEUREUX. L'autre partie est liée à la quote-part d'IS au taux réduit dont pourrait bénéficier les filiales si elles étaient imposées séparément.

Nature de la rubrique "Impôts sur les bénéfices"

	Montant
IS propre à la société CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANT calculé au taux de 28%	39 360
Réduction d'impôt mécénat	-600
Charge d'intégration fiscale	23 060
TOTAL	**61 820**

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	31 809
Engagements de crédit-bail immobilier	
- Nantissement titres société HOTEL REPUBLIQUE en garantie du remboursement des emprunts souscrits pour l'acquistion des actions (2 000K€ CACF et 2 000 K€ CIC)	*3 719 018*
- Privilége de préteur de deniers en premier rang pour l'emprunt immobilier souscrit de 2 000K€ au CIC	*1 656 939*
Autres engagements donnés	5 375 957
Total	**5 407 766**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				**169 097**	**169 097**
Cumul exercices antérieurs				88 150	88 150
Dotations de l'exercice				28 183	28 183
Amortissements				**116 333**	**116 333**
Cumul exercices antérieurs				162 681	162 681
Exercice				2 880	2 880
Redevances payées				**165 561**	**165 561**
A un an au plus				2 171	2 171
A plus d'un an et cinq ans au plus				1 365	1 365
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				**3 536**	**3 536**
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				28 273	28 273
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				**28 273**	**28 273**
Montant pris en charge dans l'exercice				**14 005**	**14 005**

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 24 435 euros (22 216 euros en 2018)

CELEBRITY Hôtels et Restaurants
Société par actions simplifiée au capital de 660 400 euros
Siège social : Rue Georges Besse -Z.A.C. du Brézet Est
63000 CLERMONT FERRAND

378 724 629 RCS CLERMONT FERRAND

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2020

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 3 346,14 euros de la manière suivante :

Affectation au compte « Report à Nouveau » 3 346,14 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2018 : Néant.

Exercice clos le 31 décembre 2017 : Néant.

Exercice clos le 31 décembre 2016 : Néant.

L'Assemblée générale prend également acte des distributions exceptionnelles de dividendes suivantes :

- 110 240 euros décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 décembre 2016,
- 228 696 euros décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 janvier 2018,
- 57 200 euros décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 1er juin 2018.
- 271 544 euros décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 janvier 2019,
- 480 000 euros décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juillet 2019.
- 845 000 euros décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 février 2020.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 septembre 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Olivier CARRE

KPMG S.A.
Parc Technologique La Pardieu
6 rue Valentin Haüy
CS 60015
63063 Clermont-Ferrand Cedex 1
France

Téléphone : +33 (0)4 73 44 70 20
Télécopie : +33 (0)4 73 44 70 19
Site internet : www.kpmg.fr

CELEBRITY HOTELS & RESTAURANTS SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019
CELEBRITY HOTELS & RESTAURANTS SAS
ZAC du Brézet-EST - Rue Georges Besse -
63000 CLERMONT-FERRAND
Ce rapport contient 20 pages

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.
Parc Technologique La Pardieu
6 rue Valentin Haüy
CS 60015
63063 Clermont-Ferrand Cedex 1
France

Téléphone : +33 (0)4 73 44 70 20
Télécopie : +33 (0)4 73 44 70 19
Site internet : www.kpmg.fr

CELEBRITY HOTELS & RESTAURANTS SAS

Siège social : ZAC du Brézet-EST - Rue Georges Besse - 63000 CLERMONT-FERRAND
Capital social : €.660 400

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société CELEBRITY HOTELS & RESTAURANTS SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CELEBRITY HOTELS & RESTAURANTS SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 30 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 30 mars 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés à l'exception du point ci-dessous. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Clermont-Ferrand, le 18 septembre 2020
KPMG S.A.

Eric Ména
Associé

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	3 438	3 438		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	433 333		433 333	685 333
Constructions	1 733 333	224 524	1 508 810	3 026 403
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 241	1 241		
Autres immobilisations corporelles	233 334	127 456	105 878	248 718
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	7 242 139	49 500	7 192 639	7 193 058
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	28 278		28 278	28 278
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**9 675 097**	**406 158**	**9 268 939**	**11 181 791**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	55 040		55 040	4 726
Autres créances	254 678	46 848	207 830	332 614
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 410 664	7 679	1 402 985	2 360 482
Disponibilités	2 442 980		2 442 980	1 541 392
Charges constatées d'avance (3)	25 087		25 087	33 917
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**4 188 448**	**54 527**	**4 133 922**	**4 273 131**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**13 863 545**	**460 685**	**13 402 860**	**15 454 922**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Certifié sincère et régulier
Le Commissaire aux Comptes

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	660 400	660 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	292 000	292 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	66 040	66 040
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 915 398	7 666 942
Report à nouveau	-129 373	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**3 346**	**-129 373**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**7 807 811**	**8 556 009**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 378 944	6 743 382
Emprunts et dettes financières diverses (3)	67 408	35 006
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 300	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 208	44 572
Dettes fiscales et sociales	83 231	68 988
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	480	
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)	5 478	6 966
TOTAL DETTES	**5 595 049**	**6 898 913**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**13 402 860**	**15 454 922**
(1) Dont à plus d'un an (a)	4 940 306	6 239 582
(1) Dont à moins d'un an (a)	644 444	659 331
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Certifié sincère et régulier
Le Commissaire aux Comptes

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	853 713	100,00	819 099	100,00	34 615	4,23
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	11 037	1,29	12 447	1,52	-1 410	-11,32
Total	**864 751**	**101,29**	**831 546**	**101,52**	**33 205**	**3,99**
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.	7 071	0,83	5 137	0,63	1 933	37,63
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	180 275	21,12	248 193	30,30	-67 918	-27,37
Total	**187 345**	**21,94**	**253 331**	**30,93**	**-65 985**	**-26,05**
MARGE SUR M/SES & MAT	**677 405**	**79,35**	**578 215**	**70,59**	**99 190**	**17,15**
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	27 049	3,17	99 981	12,21	-72 932	-72,95
Salaires et Traitements	266 496	31,22	224 667	27,43	41 829	18,62
Charges sociales	113 834	13,33	102 329	12,49	11 505	11,24
Amortissements et provisions	176 465	20,67	169 225	20,66	7 241	4,28
Autres charges	9		12		-3	-23,38
Total	**583 853**	**68,39**	**596 214**	**72,79**	**-12 360**	**-2,07**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**93 552**	**10,96**	**-17 999**	**-2,20**	**111 551**	**-619,77**
Produits financiers	37 539	4,40	63 976	7,81	-26 437	-41,32
Charges financières	137 479	16,10	160 305	19,57	-22 826	-14,24
Résultat financier	**-99 940**	**-11,71**	**-96 329**	**-11,76**	**-3 610**	**3,75**
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	**-6 387**	**-0,75**	**-114 328**	**-13,96**	**107 941**	**-94,41**
Produits exceptionnels	1 895 000	221,97			1 895 000	
Charges exceptionnelles	1 823 446	213,59	2 040	0,25	1 821 406	NS
Résultat exceptionnel	**71 554**	**8,38**	**-2 040**	**-0,25**	**73 594**	**NS**
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	61 820	7,24	13 005	1,59	48 815	375,36
RESULTAT DE L'EXERCICE	**3 346**	**0,39**	**-129 373**	**-15,79**	**132 719**	**-102,59**

Certifié sincère et régulier
Le Commissaire aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 13 402 860 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 346 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le dirigeant de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
* Constructions : 10 à 50 ans
* Matériel et outillage industriels : 8 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 ans
* Matériel de transport : 4 ans
* Matériel de bureau : 3 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 3 à 10 ans

Certifié sincère et régulier
Le Commissaire aux Comptes

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Certifié sincère et régulier
Le Commissaire aux Comptes

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Titres de participation :

La société n'a fait aucune acquisition ou cession sur l'exercice

Variation du périmètre du groupe d'intégration fiscale :

La société Ecurie Treize Heureux, créé en 2018, a rejoint au 1er janvier 2019 le groupe d'intégration fiscale formé par la société CELEBRITY Hôtels et Restaurant.

Immobilisations :

La société a cédé sur l'exercice les immeubles qu'elle détenait à Deauville et à Besse. Elle a ainsi remboursé par anticipation l'emprunt qui était attaché à l'immobilier de Deauville, qui présentait un solde à date de 912K€.

Effectif :

Effectif moyen du personnel : 4 personnes.

Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.
L'activité de la société CHR consistant en la gestion et l'animation de filiales ayant des activités dans le secteur de l'Hôtellerie, de la Restauration et de l'Evènementiel, les activités du Groupe sont fortement impactées sur 2020 par les mesures prises au niveau gouvernemental pour lutter contre le virus, les différents établissements ayant été contraints de fermer. En regard du caractère extrêmement évolutif de la situation et de l'absence de date permettant d'apprécier un retour à la normale, il est difficile d'en apprécier les impacts financiers à l'échelle du Groupe.
Toutefois, et afin de faire face à cette conjoncture, la société a mis en place un plan d'actions à l'échelle du Groupe en utilisant les mesures suivantes :

- Recours à l'activité partielle pour la quasi intégralité de ses personnels, y compris le personnel CHR attaché aux travaux d'animation et d'administration du Groupe,
- Obtention de prêts garantis par l'Etat au niveau des filiales d'exploitation,
- Rééchelonnement des emprunts existants,
- Mise en place d'un programme de réduction des coûts.

Certifié sincère et régulier
Le Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 438			3 438
Immobilisations incorporelles	**3 438**			**3 438**
- Terrains	685 333		252 000	433 333
- Constructions sur sol propre	3 258 562		1 525 229	1 733 333
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 241			1 241
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 000			4 000
- Matériel de transport	117 080			117 080
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	228 859	2 935	119 540	112 254
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		83 691	83 691	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**4 295 075**	**86 626**	**1 980 459**	**2 401 241**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 242 139			7 242 139
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	28 278			28 278
Immobilisations financières	**7 270 417**			**7 270 417**
ACTIF IMMOBILISE	**11 568 930**	**86 626**	**1 980 459**	**9 675 097**

Certifié sincère et régulier
Le Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		86 626		86 626
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**86 626**		**86 626**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1 980 459		1 980 459
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**1 980 459**		**1 980 459**

Les cessions correspondent à la vente des deux ensembles immobiliers mentionnés dans les autres éléments significatifs.
Les acquisitions sont constituées essentiellement de travaux réalisés dans l'ensemble immobilier de Deauville, et qui sont par conséquence compris dans le montant des cessions.

Certifié sincère et régulier
Le Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - **(2)** Capitaux propres autres que le capital - **(3)** Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - **(5)** Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - **(7)** Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - **(9)** Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS ABORD	40	2 333	99,64	8	8			5 943	137	
SAS HOTEL RÉPUBLIQUE	138	992	100,00	3 941	3 941			1 855	23	
SC ECURIE TREIZE HEUREUX	50	-97	99,00	50		101		26	-48	
SAS LETO	1 420	5 501	100,00	1 700	1 700			47	-41	
SAS AT2	600	699	100,00	1 543	1 543			550	185	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

SC ECURIE TREIZE HEUREUX :

Au 31/12/2019, les comptes de la société présentent une situation nette négative de -47K€. Le caractère aléatoire attaché à l'activité de la société a conduit à poursuivre, dans les comptes de la société CELIBRITY Hôtels et Restaurants, la politique de provision pour dépréciation afin couvrir les pertes réalisées par cette filiale, rendant très incertaine le recouvrement des avances financières octroyées. La société CELIBRITY a par conséquence constaté une dépréciation complémentaire des titres de 419€, portant la dépréciation à 100%, et une dépréciation du compte-courant à hauteur de 47K€.

Certifié sincère et régulier
Le Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 438			3 438
Immobilisations incorporelles	**3 438**			**3 438**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	232 159	120 549	128 185	224 524
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 241			1 241
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 000			4 000
- Matériel de transport	34 555	29 270		63 825
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	62 666	27 134	30 169	59 631
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**334 620**	**176 953**	**158 354**	**353 220**
ACTIF IMMOBILISE	**338 058**	**176 953**	**158 354**	**356 658**

Certifié sincère et régulier
Le Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 363 083 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	28 278		28 278
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	55 040	55 040	
Autres	254 678	254 678	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	25 087	25 087	
Total	**363 083**	**334 805**	**28 278**

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
C/C INTERETS COURUS A REC	939
INTERETS COURUS S/ VMP	2 750
BANQUES - INTERETS A RECEVOIR	1 452
Total	**5 141**

Valeurs mobilières de placement

Note sur les placements significatifs pouvant présenter une perte de valeur :

- Contrat de capitalisation de 1 000 K€. : au 31/12/2019 la valeur de rachat s'élevant à 1 032K€ aucune perte de valeur n'est à constater.

- Titres de créance de 400K€. Ce placement présente une garantie en capital à l'échéance des 10 ans. L'incertitude sur la détention du placement au terme conduit cependant la société à tenir compte de la valeur liquidative du placement à la date de clôture. Une dépréciation avait ainsi été constatée à la clôture de l'exercice précédent pour 18K€. Au 31/12/2019, le placement présentant une valorisation de 409K€, la provision pour dépréciation a été reprise en intégralité.

Certifié sincère et régulier
Le Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 660 400,00 euros décomposé en 5 200 titres d'une valeur nominale de 127,00 euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 584 749 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	5 378 944	438 639	1 809 735	3 130 571
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 208	49 208		
Dettes fiscales et sociales	82 847	82 847		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	480	480		
Autres dettes (**)	67 792	67 792		
Produits constatés d'avance	5 478	5 478		
Total	**5 584 749**	**644 444**	**1 809 735**	**3 130 571**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 363 851			
(**) Dont envers les associés	2 969			

Certifié sincère et régulier
Le Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	13 969
INT.COURUS S/EMPRUNT	2 987
C/C INTERETS COURUS A PAYER	1 271
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	10 567
PERSONNEL-CHARGES A PAYER	10 300
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	4 549
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	4 700
FORMATION CONTINUE	1 465
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	9 637
Total	**59 445**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	25 087		
Total	**25 087**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	5 478		
Total	**5 478**		

Certifié sincère et régulier
Le Commissaire aux Comptes

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2019
Prestation de mandat social	706 000
Location	120 838
Refacturation de frais	26 875
TOTAL	**853 713**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 4 820 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

Depuis l'exercice ouvert au 01/01/2003, la société SAS CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS est la société tête d'un groupe fiscalement intégré incluant également les sociétés ABORD, AT2, LETO, LMH, HOTEL REPUBLIQUE. A compter du 1er janvier 2019, la société ECURIE TREIZE HEUREUX intègre ce groupe.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Les conventions fiscales rédigées au sein du groupe se caractérisent par la comptabilisation de la charge d'impôt dans les sociétés filiales comme en l'absence d'intégration. Il est prévu une réallocation immédiate des économies d'impôts aux filiales déficitaires. Il est également prévu une réallocation aux sociétés intégrées des crédits d'impôts générés par ces dernières. Seules les économies d'impôts ayant une origine autre que le déficit des sociétés intégrées sont conservées dans la société tête de groupe.

Sur l'exercice 2019, la société mère a constaté une charge d'intégration fiscale de 23K€. Cette charge est liée en partie à la neutralisation, dans le calcul du résultat fiscal du groupe, de la provision faite par la société CELEBRITY sur la créance qu'elle détient sur la société ECURIE TREIZE HEUREUX. L'autre partie est liée à la quote-part d'IS au taux réduit dont pourrait bénéficier les filiales si elles étaient imposées séparément.

Nature de la rubrique "Impôts sur les bénéfices"

	Montant
IS propre à la société CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANT calculé au taux de 28%	39 360
Réduction d'impôt mécénat	-600
Charge d'intégration fiscale	23 060
TOTAL	**61 820**

Certifié sincère et régulier
Le Commissaire aux Comptes

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	31 809
Engagements de crédit-bail immobilier	
- Nantissement titres société HOTEL REPUBLIQUE en garantie du remboursement des emprunts souscrits pour l'acquistion des actions (2 000K€ CACF et 2 000 K€ CIC)	*3 719 018*
- Privilége de préteur de deniers en premier rang pour l'emprunt immobilier souscrit de 2 000K€ au CIC	*1 656 939*
Autres engagements donnés	5 375 957
Total	**5 407 766**

Dont concernant :
Les dirigeants
Les filiales
Les participations
Les autres entreprises liées
Engagements assortis de suretés réelles

Certifié sincère et régulier
Le Commissaire aux Comptes

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				**169 097**	**169 097**
Cumul exercices antérieurs				88 150	88 150
Dotations de l'exercice				28 183	28 183
Amortissements				**116 333**	**116 333**
Cumul exercices antérieurs				162 681	162 681
Exercice				2 880	2 880
Redevances payées				**165 561**	**165 561**
A un an au plus				2 171	2 171
A plus d'un an et cinq ans au plus				1 365	1 365
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				**3 536**	**3 536**
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				28 273	28 273
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				**28 273**	**28 273**
Montant pris en charge dans l'exercice				**14 005**	**14 005**

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 24 435 euros (22 216 euros en 2018)

Certifié sincère et régulier
Le Commissaire aux Comptes